



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Etat-major des armées  
État-major de la zone de défense de Lyon**

Lyon, le **15 Mai 2023**  
N° **2023-551848**/ARM/EMA/EMZD-Lyon/CONSRES/NP

**NOTE**

OBJET : Journée Nationale des Réserves 2023 – JNR 2023

RÉFÉRENCES : a) note 550526 / ARM/EMA/EMZD/BRAJ du 6 février 2023  
b) note 108 / SGGN / COPIL du 15 février 2023

Conformément à la directive de rayonnement de l'officier général de zone de défense et de sécurité et commandant de zone Terre (référence a), la présente note précise l'organisation des journées nationales des réservistes en zone sud-est pour l'édition 2023 (JNR 2023) qui se dérouleront de mi-octobre à mi-novembre.

Placé par le secrétaire général de la garde nationale sous le thème central combinant l'**engagement** moteur puissant d'action et le **sens du collectif** porteur de valeurs partagées, l'axe retenu sera « *Réserviste : s'engager au service du collectif* » (référence b).

Dans le contexte de montée en puissance des effectifs de la réserve opérationnelle et afin de répondre aux enjeux critiques de recrutement, les actions devront être menées en priorité vers la jeunesse en faisant effort sur nos principaux sites étudiants identifiés en annexe. Cet effort n'écarte pas toute initiative notamment auprès des décideurs économiques mais aussi en initiant des opérations de communication s'appuyant sur des exercices programmés durant cette période.

Conduites de façon décentralisée au niveau départemental, ces actions seront sous la responsabilité des délégués militaires départementaux avec la contribution des formations d'emploi sur zone.

Le général de brigade Vincent PECH de LACLAUSE  
Général adjoint de l'officier général de la zone de défense et de sécurité sud-est  
et commandant la zone terre sud- est

## ANNEXE I

### JNR 2023 – JOURNEE NATIONALE DES RESERVISTES 2023

#### 1.1. Le contexte :

La JNR est un vecteur de rayonnement important concernant la réserve opérationnelle. Lors de cet événement, nos actions doivent nous permettre de répondre aux enjeux d'un recrutement ambitieux visant à doubler les effectifs à horizon 2035.

Bien que les dates restent à confirmer, le secrétariat de la garde nationale précise dans sa note sous référence b) :

- son retex pour l'édition 2022, très positif quant à l'augmentation significative d'évènements organisés impliquant 104 000 participants constituant désormais la référence en la matière ;
- ses orientations pour l'édition 2023 dont le thème retenu repose sur deux piliers associés aux notions de résilience de la nation et d'esprit de défense mais aussi d'engagement, idée forte du discours des vœux du PR (engagement priorisé sur les activités événementielles des 24 mois à venir - WRC & JPO -).

#### 1.2. Les actions de la Garde Nationale :

Dans une note à paraître, la GN précisera les actions conduites au niveau national. La clôture des JNR 2023 est fixée le 14 novembre par une cérémonie dont l'organisation est confiée à l'armée de Terre (COM TN).

#### 1.3. Les actions au niveau de la zone de défense SUD-EST :

L'ambition affichée concernant le format des réserves à horizon 2035 passe par le soclage d'un supplément de cadres de contact dont le recrutement doit être impulsé sans délais.

Pour cela, nos efforts vers la jeunesse seront ciblés en particulier vers les bassins étudiants les plus importants que sont Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Chambéry, Valence et Annecy.

Le conseiller réserve de l'OGZDS identifiera une ou deux actions majeures de la zone qui pourront bénéficier d'un appui particulier et/ou d'une visibilité renforcée (présence autorités ou actions communication). Pour cela, il s'appuiera sur les propositions des DMD.

#### 1.4. Les actions départementales en AuRA :

Le principe de la décentralisation conduira l'action de la zone de défense sud-est en donnant aux DMD, l'autonomie indispensable pour garantir *a minima* une opération labellisée JNR et adapter les opérations JNR aux caractéristiques des territoires placés sous leur autorité.

Pour conduire son action, la délégation militaire départementale pourra s'appuyer sur la(es) formation(s) d'emploi sur zone conformément à la directive de l'OGZDS citée en première référence en liaison étroite avec l'OAR de la formation concernée afin de pouvoir déployer le personnel et le matériel adaptés à l'évènement.

Une attention particulière sera portée sur l'identification des profils qui seront amenés à témoigner et qui pourront être retenus pour une campagne de communication.

Chaque DMD transmettra au conseiller réserves de l'OGZDS, un état prévisionnel de ces actions pour le 19 juin 2023 au plus tard. Il sera sous la forme d'un tableau précisant les données suivantes :

date	lieu	Type d'activité	Effectif jeunes ciblé	Unité pilote	POC (coord)
------	------	-----------------	-----------------------	--------------	-------------

### **1.5. Les acteurs et partenaires de la JNR 2023 :**

Les associations de réservistes sont invitées à collaborer à la réussite de cet événement en apportant leur concours sous une forme à définir en collaboration avec chaque DMD. A charge du représentant régional de l'UNOR de relayer la présente à ses associations adhérentes.

L'ESNJ-SE conduira une thématique « recrutement » lors des JDC durant cette période.

Le GRS-99RI est associé à cet événement et les CIRFA pourront renforcer les actions engagées au niveau départemental.

Le SMV pourra demander l'intervention d'un conférencier si besoin et peut se joindre à toute action qu'il juge opportune.

Les CGNE (conseiller garde nationale - entreprise) sont invités à faire converger leurs actions pendant cette période avec les actions de communication entreprises (signature de convention, invitation d'employeurs, etc.), en liaison avec les DMD.

### **1.6. Communication :**

La communication digitale sera privilégiée, sans exclure la presse quotidienne régionale (PQR). Elle sera conduite au niveau départemental et régional. La cellule COM de l'EMZD pourra apporter son appui sur des événements identifiés.

Quelques profils identifiés serviront de support à une communication ciblée.

Toute sollicitation COM effectuée auprès des médias au niveau départemental devra être remontée à la cellule COM zonale sur l'adresse habituelle :

[Emzd-lyon.communication.fct@intradef.gouv.fr](mailto:Emzd-lyon.communication.fct@intradef.gouv.fr)

### **1.7. Coordination :**

Le colonel ® BONNEVIE assurera le suivi de la JNR 2023 pour la région SE.

Courriel : [jean-pierre.bonnevie-tibesar@intradef.gouv.fr](mailto:jean-pierre.bonnevie-tibesar@intradef.gouv.fr)

Tel : 06 13 44 32 93

Les DMD adresseront au coordinateur, un compte-rendu des actions envisagées dans leur département **le 19 juin 2023 au plus tard.**

Une note d'orientation des activités prévisionnelles sous timbre OGZDS sera diffusée fin juin pour servir de feuille de route pour les DMD et les formations de la zone.

Un bilan sera adressé à l'EMA par le conseiller réserves fin novembre 2023.

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRE :

- EM4BAC
- EM27BIM
- 28° RT
- 92° RI
- 7° RMAT
- 68°RAA
- RMED
- 1er SPAHIS
- GAMSTAT
- 7°BCA
- 13°BCA
- GAM
- 27°BCA
- EMHM
- 93°RAM
- CIAE
- CMA
- BA 942
- DA 278
- ESNJ -SE
- GRS – 99RI
- SMV
- DMD 01, DMD 03, DMD 07, DMD 15, DMD 26, DMD 38, DMD 42, DMD 43, DMD 63, DMD 69, DMD 73, DMD 74
- Monsieur le responsable régional des CGNE (CES ® CHATAGNE / RGEND SUD-EST)
- Monsieur le représentant régional de l'UNOR

### COPIES :

- GML : ATCR
- GA : ATCR
- Secrétariat général de la garde nationale : pour info
- Chef d'état-major de l'EMZD
- Division appui commandement
- Division opérations
- Division coordination ressources
- Division métiers
- EMZD : tous bureaux
- Conseiller communication de l'OGZDS
- Conseiller réserve de l'OGZDS
- Archives